

LES ÎLES-DE-LA-MADELEINE COMME RÉSERVE MONDIALE DE LA BIOSPHERE, UN DOSSIER INSPIRANT ET AMBITIEUX QUI SUSCITE DÉJÀ BEAUCOUP D'INTÉRÊT ICI COMME AILLEURS!

Au cours de la semaine du 15 mai dernier, le directeur de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de la Municipalité, Serge Bourgeois, accompagné du consultant et chargé de projet, Nelson Boisvert, ont participé à trois rencontres dans le but d'échanger avec les partenaires du milieu sur ce projet qui consiste à déposer la candidature des Îles-de-la-Madeleine à titre de réserve mondiale de biosphère (RMB) de l'UNESCO.

Serge Bourgeois et Nelson Boisvert ont rencontré les membres du conseil municipal le 16 mai dernier pour faire le point sur l'évolution du dossier. Puis, le lendemain, les membres du comité sur les terres publiques et l'environnement (CTPE), la table de concertation régionale (TCR) et le comité de citoyens qui a relancé l'idée auprès du conseil en 2016 ont été convoqués. Ainsi, une vingtaine de personnes ont eu l'opportunité d'échanger sur le projet à la suite d'une présentation synthèse de Nelson Boisvert portant principalement sur le travail accompli jusqu'à maintenant et les différentes étapes qu'impose une mise en candidature. Finalement, le 18 mai, sur l'invitation de Tourisme Îles de la Madeleine, dans le cadre de la tenue de leur assemblée générale annuelle, une brève présentation aux membres de Tourisme Îles de la Madeleine a été faite.

Dans toutes ces rencontres, le projet a reçu un accueil très favorable. Cette réaction positive est donc de bon augure pour la candidature du dossier des Îles auprès de l'UNESCO puisque l'appui du milieu est un critère indispensable à l'aboutissement d'une telle aventure. Bien que les rencontres tenues en mai aient d'abord ciblé certains partenaires liés à l'environnement et au tourisme, les secteurs culturel, social et économique seront appelés à collaborer lorsque nous devrons remplir le formulaire de mise en candidature.

Le secteur de la pêche par exemple, qui était à l'amorce de sa saison 2017, et conséquemment peu disponible pour participer à ce type de rencontre lors du passage du consultant, aura l'opportunité dès cet automne de se prononcer sur les tenants et aboutissants d'une telle démarche en regard de son secteur d'intérêt. Au cours du

processus, il y aura également des moments de consultation élargie où les citoyens seront appelés à donner leur point de vue.

Les 25, 26 et 27 mai, la Commission canadienne de l'UNESCO (CCU) tenait son assemblée générale à Montréal dans le cadre des festivités du 375^e anniversaire de fondation de la ville. Le chargé de projet a été invité à y présenter le dossier de candidature des Îles à titre d'interlocuteur à la session « Dialogue pancanadien sur les changements climatiques ». Les Îles-de-la-Madeleine suscitent déjà un intérêt manifeste auprès de la CCU puisque notre archipel constituerait la toute première réserve mondiale de biosphère entièrement en milieu insulaire au Canada. En guise d'appui de taille, la Chaire de recherche de l'UNESCO sur les milieux insulaires située à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard voit en cette candidature une belle occasion de promouvoir notre savoir-faire en matière de développement durable.

Le projet sera également dévoilé comme site candidat lors des assises annuelles de l'Association canadienne des réserves de biosphère qui se tient à Baie-Comeau dans le cadre du 10^e anniversaire de la Réserve de biosphère Manicouagna-Uapishka. C'est une autre occasion de faire valoir la candidature des Îles lors de cet événement qui rassemblera les 18 réserves de biosphère existantes au Canada.

Rappelons-nous que l'un des objectifs est, pour l'archipel, l'obtention d'une reconnaissance à l'échelle mondiale. Mais que veut-on faire reconnaître au juste par l'UNESCO? De façon succincte disons que grâce à cette opportunité de mise en candidature, la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine souhaite faire reconnaître « un environnement exceptionnel et unique au cœur du golfe du Saint-Laurent où se marie une relation nature/culture harmonieuse au sein de laquelle s'exprime la volonté ferme d'une communauté insulaire d'occuper ce territoire avec le souci constant d'en assurer la pérennité pour les générations à venir ».

Il est également important de noter que la création d'une réserve de biosphère n'entraîne aucune imposition de cadre

réglementaire additionnel, mais reconnaît plutôt les efforts d'une communauté à mettre en place, avec les pouvoirs qui lui sont dévolus, la législation nécessaire à la préservation et au développement durable de son milieu de vie insulaire.

Le projet de réserve mondiale de la biosphère c'est en soi une démarche qui doit stimuler notre fierté de ce que nous sommes et de ce que nous souhaitons être à l'avenir. À ce stade-ci, les étapes franchies ont été :

- Résolution du conseil municipal lançant officiellement la démarche et désignation d'un chargé de mission par contrat
- Lettre du maire à l'attention de la Commission canadienne de l'UNESCO pour signifier notre désir de souscrire au statut de réserve de biosphère
- Prise de contact avec les membres de la Commission canadienne de l'UNESCO
- Mise en service d'une adresse courriel biosphereim@muniles.ca
- Mise en service d'un onglet sur le site Internet de la Municipalité
- Participation à l'assemblée générale de la Commission canadienne de l'UNESCO
- Rencontres avec différents partenaires du milieu
- Amorçage du recensement et consultation de la documentation pertinente

Les étapes à venir dans les prochains mois visent :

1. la préparation de la documentation de travail;
2. la constitution d'un comité de suivi qui devra remplir le formulaire de souscription de l'UNESCO devant appuyer notre candidature;
3. la poursuite de démarchage visant l'appui du milieu à notre candidature comme réserve mondiale de biosphère.

Finalement, rappelons que toute l'information disponible sur le projet de mise en candidature à titre de réserve de biosphère est accessible sur le www.muniles.ca et qu'il est possible de questionner ou de commenter en tout temps en utilisant l'adresse courriel biosphereim@muniles.ca.